





Arbitrage international, perspectives actuelles

8^e édition

Séminaire organisé par l'UIA en collaboration avec le barreau de Biscaye, avec le soutien spécial de la Cour civile et commerciale d'arbitrage espagnole (CIMA)



www.uianet.org

#UIAArbitration

Introduction

es 23 et 24 mai 2025, en collaboration avec l'Ordre des Avocats de Biscaye et avec le soutien spécial de la Cour civile et commerciale d'arbitrage espagnole (CIMA), l'UIA organise la huitième édition du séminaire Arbitrage international, perspectives actuelles qui, cette année encore, traitera des sujets d'actualité particulièrement pertinents dans le domaine de l'arbitrage.

Ce séminaire est devenu un classique de l'UIA. Les séances de travail, qui se dérouleront pendant un jour et demi au siège de l'Ordre des avocats de la ville, seront également le prélude à la session spéciale consacrée à l'ar-

bitrage lors du prochain Congrès annuel de l'UIA, qui se tiendra du 29 octobre au 2 novembre 2025 à Guadalajara, au Mexique, et dont l'arbitrage international sera l'un des thèmes principaux.

Outre le haut niveau scientifique des sessions, accrédité lors des éditions précédentes, ce sera l'occasion de rencontrer collègues et amis lors des différents événements sociaux : cocktail de bienvenue, pauses café, déjeuners, une visite culturelle et dîner optionnel, autant d'éléments qui feront de ce séminaire un événement inoubliable.

Un séminaire à ne pas manquer!

Toutes les informations concernant nos séminaires sont disponibles sur notre site Internet : www.uianet.org Le programme d'inscription sera disponible prochainement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

UIA – T +33 1 44 88 55 66 – uiacentre@uianet.org www.uianet.org

L'UIA remercie les partenaires suivants :

Partenaire institutionnel



llustre Colegio de la Abogacia de Bizkaia Bizkaiko Abokatuen Elkargo Ohoretsua

Sponsor Gold

Sponsor Silver







COMITÉ ORGANISATEUR

Urquiola DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI

Présidente sortante de l'UIA

Palacio & Asociados

Madrid, Espagne

T+34 91 310 32 94

urquiola.palacio@palacioyasociados.com

Álvaro LOPEZ DE ARGUMEDO

Président de la commission arbitrage

international de l'UIA

Arbitre de la CIMA

Uría Menéndez Abogados, S.L.P.

Madrid, Espagne

T +34 915 860 395

ı alvaro.argumedo@uria.com

Juan SERRADA

Président de CIMA

Madrid, Espagne

T+34 91 431 76 90

i cima@cima-arbitraje.com

Francisco RUIZ RISUEÑO

Secrétaire Général de la CIMA

Madrid, Espagne

T +34 91 431 76 90

i cima@cima-arbitraje.com

Carlos FATÁS MOSQUERA

Président du Comité national espagnol de l'UIA

Directeur Général Adjoint UIA-IROL

Vice-Président de la commission de Droits

de l'Homme de l'UIA

Alion Abogados

Barcelone, Espagne

T +34 93 532 54 00

carlos.fatas@alion-abogados.com

Ángel SANCHEZ FREIRE

Président du programme UIAMentor

Araoz & Rueda

Madrid, Espagne

T +34 91 319 02 33

asfreire@araozyrueda.com

Aitzol ASLA URIBE

Responsable International de l'Ordre

des Avocats de Biscaye

Associé

New Law Partners

Bilbao, Espagne

T +34 67 080 37 71

aitzol.asla@newlawpartners.com

Informations générales

LIEU DU SÉMINAIRE

BARREAU DE BISCAYE (Ilustre Colegio de la Abogacía de Bizkaia) Salón de Actos Rampas de Uribitarte 3, 48001 Bilbao, Espagne T+34 94 435 62 00

→ FORMATION JURIDIQUE **CONTINUE**

Chaque participant au séminaire recevra un « Certificat de participation » à la fin de l'événement qui pourra être utilisé pour obtenir des « Crédits » à des fins de « Formation juridique continue » ou « Développement professionnel continu », selon les règles nationales. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'UIA à Paris.

→ LANGUES

Les langues de travail seront l'espagnol, l'anglais et le français avec l'interprétation simultanée.

→ DROITS D'INSCRIPTION

*Montants hors TVA	Au plus tard le 23 avril	À partir du 24 avril	
MEMBRE UIA	□ 250 €*	□ 300 €*	
MEMBRE UIA - JEUNE AVOCAT (<35)**	□ 150 €*	□ 175 €*	
NON-MEMBRE	□ 300 €*	□ 350 €*	
NON-MEMBRE - JEUNE AVOCAT (<35)**	□ 200 €*	□ 225 €*	
MEMBRE DU BARREAU DU PAYS BASQUE	<u> </u>	00 €*	
INTERVENANTS	□ 200 €*		

Les honoraires comprennent :

- → la participation à toutes les sessions de travail
- → la documentation du séminaire
- → le cocktail de bienvenue le 22 mai
- → le déjeuner le 23 mai
- → les pauses café les 23 et 24 mai
- → Déjeuner chez Urquiola de Palacio le 24 mai

Le dîner du vendredi 23 mai est optionnel et fait l'objet d'un supplément.

*La TVA (21 %) peut être appliquée au montant indiqué ci-dessus conformément à la directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006. Si vous fournissez un numéro d'identification de TVA de <u>l'UE, la TVA ne sera pas facturée</u>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter l'UIA.

Veuillez noter que le nombre de places au séminaire est limité. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des inscriptions en cas de demandes excessives.

Pour que votre nom figure sur la liste des participants, qui sera distribuée pendant le séminaire, votre fiche d'inscription doit être reçue au plus tard le 16 mai. Une liste actualisée sera envoyée par e-mail à tous les participants après le séminaire.

→ RÉSERVATIONS D'HÔTEL

Un nombre limité de chambres a été préréservé à un tarif préférentiel dans les hôtels indiqués ci-dessous. Les réservations doivent être effectuées directement auprès de l'hôtel. Les détails de votre carte bancaire doivent être fournis afin de garantir votre réservation. Nous vous recommandons de procéder à vos réservations le plus tôt possible.

■ HÔTELS TARIFS

HOTEL ABANDO 4* à 350 mètres du lieu du séminaire Colon de Larreategui 9, 48001 Bilbao, Espagne T+34 94 423 62 00 abando@aranzazu-hoteles.com

Chambre simple Chambre simple à usage unique Chambre double/jumelle Petit-déjeuner et TVA 10 % inclus

160€

Veuillez indiquer la référence « SEMINARIO UIA 2025 » ou « 240677 » pour bénéficier des tarifs préférentiels. Date limite de réservation : 15 novembre.

HOTEL CARLTON 5* à 700 mètres du lieu du séminaire Plaza Federico Moyúa 2, 48009 Bilbao, Espagne **T** +34 94 416 22 00 carlton@aranzazu-hoteles.com Chambre à usage unique Chambre double/jumelle 215€ Petit-déjeuner et TVA 10 % inclus

Veuillez indiquer la référence « SEMINARIO UIA 2025 » ou « 240678 » pour bénéficier des tarifs préférentiels. Date limite de réservation : 15 novembre.

HOTEL THE ARTIST 5* à 600 mètres du lieu du séminaire Alameda de Mazarredo 61, 48009 Bilbao, Espagne T+34 944 253 300

reservations@hoteltheartist.com

Veuillez cliquer sur le lien de réservation afin de bénéficier des tarifs préférentiels : RESERVE AHORA - BOOK NOW

MERCURE BILBAO JARDINES DE ALBIA 4*

à 190 mètres du lieu du séminaire Calle San Vicente 6, 48001 Bilbao, Espagne T+34 94 435 41 40 ha057@accor.com

petit-déjeuner compris, entre le 22 et le 26 mai 2025, sous réserve de disponibilité des chambres. La politique d'annulation est de 48h avant l'arrivée.

Bénéficiez d'une réduction de 10 % sur le meilleur tarif flexible disponible,

Bénéficiez d'une réduction de 15 % sur les tarifs disponibles au moment de la réservation entre le 22 et le 24 mai 2025 selon la disponibilité des chambres.

Indiquer la référence « UIA Bilbao 2025 » pour bénéficier de tarifs préférentiels. Date limite de réservation : 15 mars.

128€

148€

^{**}Veuillez joindre une preuve d'âge à la fiche d'inscription pour bénéficier du tarif jeunes avocats.

^{*}Applicable sur le tarif non restreint.

^{*}Non applicable sur les tarifs non remboursables ou les offres spéciales.

Conditions d'annulation et générales

→ CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation fera l'objet d'une déduction de 50 % pour frais administratifs et devra être communiquée par écrit, pour être reçue par l'UIA au plus tard le 23 avril 2025. Aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations reçues après cette date.

VISAS

Toute personne ayant besoin d'une lettre d'invitation pour assister au séminaire doit s'inscrire et payer ses frais d'inscription au plus tard le 23 avril 2025 afin de disposer de suffisamment de temps pour obtenir un visa. La demande d'annulation devra parvenir par écrit à l'UIA au plus tard le 14 Un remboursement ne pourra être obtenu que dans l'éventualité d'un refus de visa. * - **

Si nous recevons votre inscription après cette date, seuls 50 % des frais seront remboursés**.

Aucun remboursement ne sera effectué si le visa est obtenu après le sémi-

* 100 % des frais d'inscription payés moins 50 € + TVA (frais administratifs).

** Nous devons recevoir la preuve du refus de visa pour pouvoir procéder au remboursement.

→ CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les inscriptions reçues par l'Union Internationale des Avocats (UIA), accompagnées du paiement intégral des frais correspondant aux événements sélectionnés, seront confirmées par écrit.

L'UIA se réserve le droit d'annuler ou de reporter le séminaire à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme du séminaire, d'apporter toute correction ou modification aux informations publiées dans le programme du séminaire et d'annuler toute invitation à participer au séminaire, à tout moment et à son entière discrétion, sans avoir à en fournir les raisons.

Ni l'UIA, ni aucun de ses dirigeants, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant, une personne accompagnante ou un tiers à la suite de toute annulation, changement, report ou modification.

Ni l'UIA, ni aucun de ses dirigeants, salariés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un délégué ou une personne accompagnante, sauf en cas de décès ou de blessure corporelle dus à une négligence grave de la part de l'UIA.

Les relations contractuelles entre l'UIA et chaque participant (délégué ou personne accompagnante) dans le cadre du séminaire sont soumises à la loi et à la juridiction françaises, à l'exclusion de toute autre loi. La ville de Paris est la ville de juridiction.

FORMALITÉS

Il est de la responsabilité des participants de s'assurer du respect des formalités de police, de douane et de santé pour leur voyage. Les participants ne pouvant pas participer au séminaire en raison de leur incapacité à prendre un vol ou tout autre moyen de transport du fait de l'impossibilité de fournir les documents requis (passeport, visa, certificat de vaccination, etc.) ne peuvent prétendre à aucun remboursement.

FORCE MAJEURE

Par « force majeure », on entend tout événement extérieur aux parties, présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client ou les participants, soit l'agence ou les prestataires impliqués dans l'organisation du séminaire, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues dans la présente convention. Dans le cadre d'une convention expresse, il en sera ainsi en cas de grève affectant les moyens de transport, le personnel hôtelier, les contrôleurs aériens, d'insurrection, d'émeute ou d'interdiction quelconque édictée par les autorités gouvernementales ou publiques. Il est expressément convenu que, pour les parties, un cas de force majeure suspendrait l'exécution de leurs obligations réciproques. En même temps, chacune des parties supportera la charge de toutes les dépenses qui lui incombent, résultant du cas de force majeure.

SANTÉ

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problèmes de santé existant avant le séminaire et susceptibles d'entraîner des complications ou de s'aggraver pendant toute la durée du séjour : grossesse, problèmes cardio-vasculaires, allergies éventuelles, régimes alimentaires particuliers, troubles en cours de traitement et non encore consolidés le jour du début du séminaire, maladie psychique ou mentale ou dépressive, etc. (Liste non exhaustive).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement par l'Union Internationale des Avocats, en qualité de responsable du traitement. Ces données sont destinées à la gestion des inscriptions aux événements organisés par l'Union Internationale des Avocats.

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles ainsi que d'un droit à la portabilité de celles-ci. Vous pouvez également retirer, à tout moment, votre consentement au traitement de vos données personnelles ou demander la limitation de ce traitement.

Enfin, vous disposez du droit de définir des directives relatives au sort de vos données en cas de décès.



Formulaire d'inscription

Arbitrage international, perspectives actuelles - 8º édition

BILBAO, ESPAGNE

INTERVENANTS

VENDREDI 23 MAI ET SAMEDI 24 MAI 2025

à votre formulaire d'inscription afin de

bénéficier du tarif Jeune avocat.

Inscrivez-vous en ligne: www.uianet.org

ou complétez et renvoyez ce formulaire p	ar email à : uiacentre	e@uianet.org	
UIA (Union Internationale des Avocats)			
■ Tél.:+33 1 44 88 55 66 ■ Email: uiace	_		
Nom:			
Prénom :			
Identifiant UIA (si vous en avez déjà un) :	M I	_	
Cabinet :			
Adresse :			
Code postal :	Ville:		
Pays :			
Tél :	Fax:		
Email :			
Date de naissance :			
N° TVA intracommunautaire :			
Demandes spécifiques (régimes alimentaires	spéciaux, allergies, ha	ndicaps, etc.):	
Heures d'arrivée et de départ et numéros de			
Hôtel :			
A. FRAIS D'INSCRIPTION AU SÉMIN	AIRE		
*Montants hors TVA	Au plus tard le 23 avril	À partir du 24 avril	
MEMBRE UIA	250 €*	□ 300 €*	*La TVA (21 %) peut être appliquée à ces montants conformément à la direc-
MEMBRE UIA - JEUNE AVOCAT (<35)**	□ 150 €*	□ 175 €*	tive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006.
NON-MEMBRE	□ 300 €*	□ 350 €*	Si vous disposez d'un numéro de TVA
NON-MEMBRE - JEUNE AVOCAT (<35)**	□ 200 €*	□ 225 €*	intracommunautaire, la TVA ne sera pas appliquée. Pour plus d'information, merci de contacter l'UIA.
MEMBRE DU BARREAU DU PAYS BASQUE	□ 200 €*		**Merci de joindre un justificatif d'âge

200 €*

B. ACTIVITES SOCIALES	LUKS DU SEMIN	IAIRE				
Merci d'indiquer ci-après les ac	ctivités sociales inclu	uses dans les frais d'inscription auxqu	elles vous souhaitez participe	r.		
☐ Cocktail de bienvenue - Jeu	di 22 mai	☐ Déjeuner - Vendredi 23 mai				
☐ Visite culturelle - Vendredi 2	23 mai	☐ Déjeuner chez Urquiola de Palac	cio - Samedi 24 mai			
C. DÎNER OPTIONNEL						
)					
(Non inclus dans les frais d'ins						
☐ Dîner optionnel - Vendredi 2			CE C (UT)			
• veuillez reserver de	es places pour	personne(s) pour le dîner	65 € (HT) x / per			
			Total (C) (HT)€		
D. TOTAL						
TOTAL (A) HT – Frais d'inscripti	ion			€		
TOTAL (C) HT – Dîner optionne				€		
TOTAL (c) III Dillet optionile	•		TOTAL (A + C) HT			
a.			TVA, le cas échéant (21 %)*	€		
Si voi	us fournissez un nun	néro de TVA intracommunautaire, la '		_		
			TOTAL (A + C + TVA)			
		ant indiqué ci-dessus conformément de TVA intracommunautaire, la TVA ne s				
E. CONDITIONS D'ANN	ULATION ET CON	IDITIONS GÉNÉRALES				
la page 6 du programme d'insc Le participant est conscient qu séminaire et concède à l'UIA, e registrements par tous moyen	ription. L'inscription ue son image et/ou en signant ce formul s connus ou inconnu onnaît avoir été infol	et accepté les conditions d'annulation ne sera prise en compte qu'après réce sa voix pourront être captées, enregis aire d'inscription, le droit d'exploiter, c us et sur tous types de supports, pour rmé(e) des traitements, par l'UIA, des de d'inscription page 6.	ption du paiement. strées ou filmées pendant to de reproduire et de diffuser le r une durée illimitée et ce, à t	ute la durée du es images et en- itre totalement		
F. MÉTHODE DE RÈGLE	MENT					
avec la référence "Séminair Société Générale – A _é BIC / SWIFT N° : SOGE	e 2025 Bilbao", à la gence Paris Institution EFRPP	énéficiaire, en faveur de l'Union Intern banque et sur le compte : onnels – 50 rue d'Anjou – 75008 Paris IBAN : FR76 3000 3033 9200 0503 e ement bancaire à votre fiche d'inscrip	– France 4165 164			
☐ Par carte bancaire :	O Visa	O Mastercard				
N° de carte :		Date d'expiration :/_	Cryptogramme	:		
Nom du titulaire de la	carte :					
J'autorise l'Union International	le des Avocats à déb	iter la carte bancaire susmentionnée c	d'un montant de€	(EUR)		

Signature :